

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 03846
Numéro SIREN : 840 466 783
Nom ou dénomination : 2GUI

Ce dépôt a été enregistré le 17/08/2020 sous le numéro de dépôt 12587

Greffe du tribunal de commerce de Créteil



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 17/08/2020

Numéro de dépôt : 2020/12587

Déposant :

Nom/dénomination : 2GUI

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 840 466 783

N° gestion : 2018 B 03846



Désignation de l'entreprise <u>2GUI</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise <u>15 Rue Blanchet 94700 MAISONS-ALFORT</u>					
SIRET <u>8 4 0 4 6 6 7 8 3 0 0 0 1 5</u>					
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1 7</u> Durée de l'exercice précédent * <u> </u>					
			Exercice N clos le <u>31/09/2019</u>		
ACTIF			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012	
		Autres *	014	016	
	Immobilisations corporelles *		028	030	
	Immobilisations financières * (1)		040	042	
Total I (5)		044	048		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	
		Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	
		Autres * (3)	072	074	
	Valeurs mobilières de placement		080	082	
	Disponibilités		084	086	226 289
	Charges constatées d'avance *		092	094	
	Total II		096	098	226 289
	Total général (I+II)		110	112	226 289
PASSIF			Exercice N 1		NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	2 000
	Écarts de réévaluation			124	
	Réserve légale			126	
	Réserves réglementées *			130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *		131	132	236 493
	Report à nouveau			134	
	Résultat de l'exercice			136	(14 203)
	Provisions réglementées			140	
	Total I			142	224 289
	Provisions pour risques et charges			Total II 154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *			172	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	173	2 000
	Produits constatés d'avance			176	2 000
Total général (I+II+III)			180	226 289	
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	237 493
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	237 493

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

**CERTIFIÉ CONFORME
L'ORIGINAL**
Audubert & Associés

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 2GUI		Néant <input type="checkbox"/> *		
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		Exercice N clos le 31/03/2019		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209	210	
	Production vendue	{	Biens	215	214	
			Services *	217	218	
			dont export et livraisons intracommunautaires			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *				224	
	Subventions d'exploitations reçues				226	
	Autres produits				230	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234
Variation de stocks (marchandises) *					236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	
Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	11 887
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	2 316
Rémunérations du personnel *					250	
Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	
Dotations aux amortissements *					254	
Dotations aux provisions					256	
Autres charges		{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
Total des charges d'exploitation (II)					264 14 203	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270 (14 203)	
Produits financiers (III)	280		Charges financières (V)		294	
Produits exceptionnels (IV)					290 237 493	
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300 237 493	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310 (14 203)	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314 14 203	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des epics-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * 248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44, sixies)	986	ZFU-TE (44, octies et octies A)	987	992	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981	JEI (44, sixies A)	989		
	ZRD (44, terdecies)	127	ZRR (44, quindecies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44, undécies)	990		
	ZFA (44, quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)				992	
	Droit divers	Créance due au report en arrière du déficit			346	350
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 décies)			655	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1 352	354 14 203
				Déficit col. 2		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356		
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1 370	372 14 203	
				Déficit col. 2		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2019



PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2019 a une durée de 17 mois.
Il s'agit du premier exercice depuis la création de l'entreprise.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 226 289,39 E.

Le résultat net comptable est une perte de 14 203,31 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 25/01/2020 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL
A. Jourd'hou Societ

AVENIR PLUS PARIS

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL
J. Joubert Sual

AVENIR PLUS PARIS

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL
G. Poudouze Guial

AVENIR PLUS PARIS



J. H. Bay

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 2 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	0		
Titres émis ou variation du nominal	2000	1,00	2 000
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	2000	1,00	2 000

4.2 - Etat des dettes = 2 000 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	2 000	2 000		
Fournisseurs				
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 000	2 000		

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL
4 Judo bene Social

AVENIR PLUS PARIS

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.



AVENIR PLUS PARIS



A handwritten signature in black ink, appearing to be "J. Joubert".

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL
Le Pape Jean Social

AVENIR PLUS PARIS

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL
M. Daudo F. Social

AVENIR PLUS PARIS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/03/2020

Le 30/03/2020,
à 10H30,

Les associés de la société **2GUI**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

M. GUILLOU Hubert, préside la séance en qualité d'associé Président possesseur de 1.600 actions.

Le Président constate que les associés présents ou représentés remplissent les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés ;
- copie de la lettre de convocation du commissaire aux comptes
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion du Président,
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2019 ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de Gestion du président sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2019,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/2019, et quitus au Président,

AG

He

- Affectation des résultats,
- Pouvoirs en vue des formalités

Le Président donne lecture du rapport de gestion.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2019 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

Sont également approuvées les opérations réalisées pendant la période courant depuis la signature des statuts jusqu'à l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 14 203 euros de la manière suivante:

Origine

Perte de l'exercice : 14 203 euros

Affectation

Report à nouveau : - 14 203 euros

Solde du report à nouveau : - 14 203 euros

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

AG

Ve



J. H. Day

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire annuelle délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

GUILLOU Hubert



GUILLOUZIC Arnaud



de Ag

